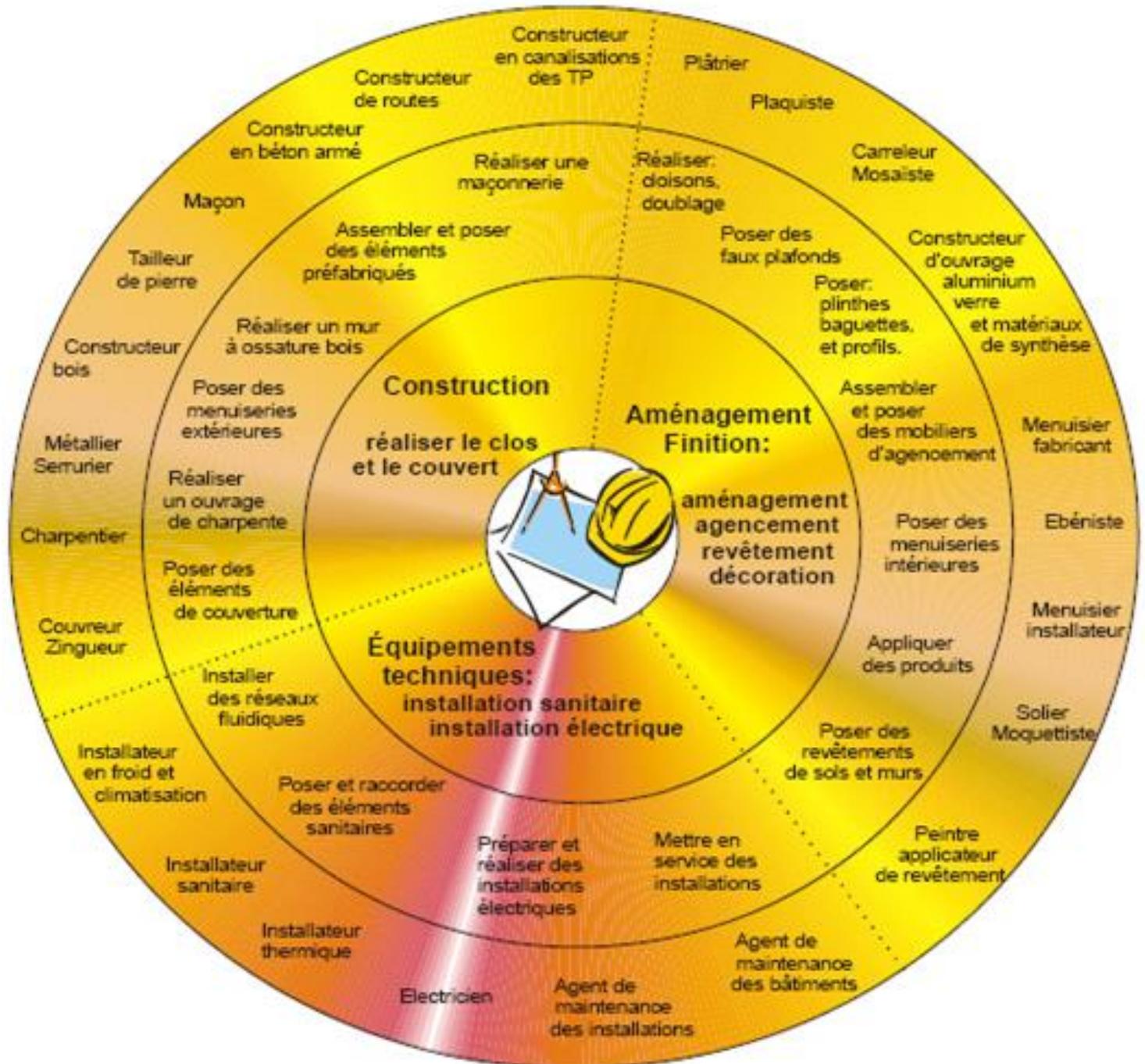




Rosace du champ de l'habitat



Il existe de nombreuses spécialités dans le bâtiment :
C'est ce que nous allons découvrir ensemble.



L'**ouvrier du bâtiment** est un des nombreux professionnels qui travaillent à la construction, la rénovation ou même la destruction d'un bâtiment. Il est salarié d'une entreprise artisanale ou d'une grande entreprise du BTP (Bâtiment Travaux Publics), ou indépendant. Selon sa spécialité, il travaille en atelier ou sur un chantier (parfois, il répartit son temps de travail entre ces deux lieux). Sur de grands chantiers, il peut être éloigné durant plusieurs jours de son domicile.

L'**ouvrier du bâtiment** est un exécutant qui suit les directives d'un chef d'équipe, lui-même encadré par un chef de chantier. Son métier est souvent physique (port de lourdes charges, exposition au bruit et à la poussière, travail en plein air, parfois en hauteur ou dans des positions inconfortables). Dans cette profession, le respect des règles de sécurité est essentiel.

Selon sa spécialité, l'**ouvrier du bâtiment a de nombreuses compétences techniques**. Très souvent, il doit aussi savoir lire un plan, prendre des mesures précises et se représenter les volumes dans l'espace. **Force physique et habileté manuelle** sont également nécessaires. Enfin, il doit savoir travailler en équipe, être rigoureux et avoir le sens des responsabilités : en effet, c'est de lui que dépendent la bonne marche du chantier, la solidité du bâtiment, et la sécurité de ses coéquipiers.

Les titulaires d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel), ou les personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans une des spécialités du bâtiment, peuvent sans difficulté se faire embaucher sur un chantier. Au bout de quelques années d'expérience, vous aurez la possibilité de devenir **chef d'équipe** puis **chef de chantier**. La promotion interne dans le bâtiment permet à tout ouvrier qualifié de gravir les échelons. Si vous avez des notions en comptabilité et gestion, vous pourrez aussi choisir de vous installer à votre compte, et **créer ou reprendre une entreprise**.



Les différents corps de métier intervenant dans la construction et l'aménagement d'un bâtiment.



Maçon, électricien, installateur sanitaire, installateur thermique, carreleur, plaquiste, plâtrier, menuisier, peintre, serrurier-métallier, charpentier, couvreur... Seras-tu reconnaître qui est qui ?

